



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Appels abusifs services d'urgence

Question écrite n° 14215

Texte de la question

M. Jean-Michel Jacques attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur les appels abusifs reçus par les services d'urgences. Dernièrement, les pompiers ont lancé une campagne de sensibilisation *via* les réseaux sociaux pour dénoncer les appels abusifs reçus par leurs plateformes. Sur tous les fronts pour porter secours à la population (feux, accidents de la route, malaise, etc.), ces professionnels sont sollicités à toute heure mais, parfois, une fois arrivés sur place, ils ne trouvent ni victimes, ni accidents. Ces appels abusifs constitueraient 10 à 15 % de la totalité des appels d'urgence reçus par leurs plateformes. Le constat s'avère être similaire concernant les autres services d'urgence (policiers, urgentistes, etc.). Aussi, il souhaiterait être informé des mesures que compte prendre le Gouvernement pour soutenir cette campagne et, le cas échéant, s'il compte étendre celle-ci aux autres services d'urgence.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Michel Jacques](#)

Circonscription : Morbihan (6^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14215

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 novembre 2018](#), page 10109

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)